

Eté 2022

# Projet pédagogique



## Accueil collectif De mineurs (ACM)



835 Route de Pertuis

84300 Cavailon

04.90.71.39.95.

Cs-labastide.fr

*L'accueil collectif de mineurs (ACM) a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif et récréatif en dehors du temps scolaire.*

*Cet accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité. Il favorise la découverte de nombreuses activités.*

*Cet accueil s'appuie sur un projet pédagogique qui s'intègre dans le Projet Educatif qui découle des axes du projet social.*

## **1. Présentation de la structure**

L'ACM de la bastide est une structure de proximité permettant aux enfants de sa zone d'influence et des autres quartiers de la ville de pouvoir bénéficier d'activités éducatives.

Il s'inscrit dans les missions du centre social. Il participe aux ensembles des axes de travail et des orientations, ce qui fait de lui un secteur indispensable.

## **2. Le projet éducatif**

L'ACM se définit comme un lieu de rencontre. C'est un espace convivial et ludique qui permet de partager, d'échanger, de découvrir, d'apprendre tout en respectant nos valeurs ; la mixité, la participation, la citoyenneté, la solidarité et le respect de l'autre.

Pour cela différentes actions et divers projets sont établis pour être en corrélation avec les orientations du projet social.

### 3 axes soutenus :

- La Famille : Renforcer et accompagner la fonction parentale
- La Lutte contre l'isolement : Réduire les inégalités en favorisant l'accès aux droits et au numérique
- Le vivre ensemble : Valoriser la citoyenneté en accompagnant le vivre-ensemble

## **3. Le projet pédagogique : ses objectifs**

Sur la période estivale, les objectifs vont permettre de proposer des animations éducatives et pédagogiques cohérentes tout en apportant l'esprit de vacances et d'évasion pour les enfants qui ne partent pas en vacances.

Pour cela 5 objectifs principaux sur lesquels nous allons nous appuyer.

- Être force de proposition et contribuer à la réalisation du spectacle
- Amener l'enfant à participer à la vie collective
- Développer des centres d'intérêts
- Favoriser une démarche citoyenne permettant la prise de parole, l'expression et l'utilisation de l'outil numérique
- Valoriser l'implication des parents lors des événements de l'ACM et développer les passerelles vers les autres secteurs.

#### **4. Le public**

L'ACM respecte un agrément pour une capacité de 40 enfants donné par la SDJES84. Il lui est délivré une habilitation pour accueillir les 6-17 ans. Nous privilégions la tranche 6-13 ans. Pour cela nous mettons en place 2 groupes : les 6-8 ans et les 9-13 ans. Avec ces 2 groupes, nous pouvons mieux adapter les activités et répondre au mieux aux rythmes et aux besoins de chacun.

#### **5. Le temps d'accueil**

L'ACM propose une souplesse d'accueil en donnant la possibilité de venir à la demi-journée ou à la journée.

Le temps du repas ne se fait pas au centre, puisque les enfants rentrent chez eux pour le repas du midi.

Le goûter ou pique-nique lors des sorties sont tirés du sac sauf exception.

Le temps d'accueil des enfants se fait de manière échelonnée entre 9h et 9h30 puis 11h30 et 12h pour le matin, et de 14h à 14h30 puis de 17h à 18h l'après-midi.

Ce sont des temps libres où jeux de société, coloriages, jeux extérieurs (ballons, cerceaux...) sont proposés.

#### **6. L'équipe d'animation**

La directrice doit assurer le bon fonctionnement, la sécurité et la bienveillance de son accueil de loisirs et pouvoir réajuster à tout moment.

L'animateur est la personne référente des enfants. Il doit être à l'écoute et doit être en mesure de proposer des animations adaptées et cohérentes avec le projet pédagogique. Il doit favoriser la curiosité de l'enfant. Son rôle est aussi de veiller au bien-être et à la sécurité de l'enfant. Il doit permettre à l'enfant d'être acteur de son temps de loisirs.

Pour l'été l'équipe d'animation sera composée de :

- 1 directrice
- 3 animateurs (diplômés BAFA)
- 1 animateur non qualifié

Et avec un renforcement de 2 salariées (BAFA et BPJEPS) du centre social lors de la 1<sup>ère</sup> semaine.

## **7. La communication**

L'équipe d'animation présentera son programme estival sur la 1<sup>ère</sup> quinzaine du mois de juin aux familles. A la suite de cette réunion, les programmes seront à disposition sur place mais également sur le site internet du centre social.

Concernant les différentes sorties ou événements de l'ACM, l'équipe pédagogique donnera à chaque famille une feuille d'information avec les renseignements nécessaires.

Nous nous attachons à échanger chaque jour avec les familles lors des temps d'accueil afin de maintenir le lien social.

## **8. Les locaux**

L'ensemble des salles du centre social sont à disposition de l'ACM pendant son temps d'accueil.

Le centre dispose de :

- 2 grandes salles d'activités et de 2 petites salles
- D'un espace pour les ateliers cuisines (plaque induction, four, évier, frigo)
- D'une cour et d'un jardin sécurisés (clôturés)

De plus la ville ou la LMV nous mettent à disposition les complexes sportifs (stade, gymnase, piscine) lorsqu'on en fait la demande.

## **9. Le protocole sanitaire/covid-19**

Au vu de la situation sanitaire, nous nous adaptons à l'évolution du protocole afin de maintenir aux mieux les règles sanitaires.

Une organisation pour l'entrée et la sortie des enfants a été instaurée pour éviter les croisements avec les autres publics.

Les désinfections et nettoyages et lavages des mains se font régulièrement : à l'arrivée, après une activité et avant de quitter le centre.

## **10. La vie quotidienne**

A chaque temps d'ouverture, L'accueil collectif de mineurs est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf sorties ou événements ponctuels)

Un accueil échelonné des enfants est prévu de 9h à 9h30 puis de 11h30 à 12h le matin et de 14h à 14h30 puis de 17h à 18h l'après-midi.

Exemple de journée type :

9h-9h30 ; accueil échelonné avec désinfection des mains en arrivant

Temps de jeux libre, dessins, jeux extérieurs...

9h30-11h15 : activités

11h15-11h30 : temps libre

11h30-12h : départ échelonné des enfants

Repas à la maison

14h-14h30 ; accueil échelonné avec désinfection des mains en arrivant

Temps de jeux libre, dessins, jeux extérieurs...

14h30-16h ; activités ou animations

16h-16h30 : goûter

16h30-17h : petits jeux

17h-18h : départ échelonné des enfants

**Les enfants non autorisés à sortir seuls devront attendre l'arrivée d'un parent ou des personnes désignées sur la fiche sanitaire.**

**Dans le cas où l'enfant doit partir plus tôt, un responsable légal doit venir remplir une feuille d'autorisation de sortie.**

## **11. Le goûter et les pique-niques**

Le goûter est le seul repas pris par les enfants au centre, le goûter est tiré du sac. C'est un moment indispensable et privilégié. Il est souvent pris dans la cour lorsque le temps le permet.

## **12. Les règles de vie**

En début de période et chaque début de semaine, nous instaurons des règles de vie avec les enfants, qui peuvent se réajuster.

Ces règles permettent de donner un cadre au sein du groupe. Elles sont affichées dans les salles d'activités, et sont régulièrement utilisées pour faire des temps de régulation.

## **13. Les activités et les projets**

Les activités et les projets sont des supports permettant d'atteindre les objectifs que l'équipe d'animation s'est fixée.

Ces animations proposées doivent être adaptées et doivent permettre aux enfants de s'épanouir grâce à des activités de découverte, ludiques...

Cet été nous proposons une thématique par mois. Le mois de juillet sera abordé le thème tzigane avec un spectacle en finalité. Différentes animations seront menées pour permettre de découvrir ce monde de nomades avec une mode de vie peu traditionnel avec de l'initiation à la danse qui mènera à un spectacle le vendredi 29 juillet en destination des familles.

Le mois d'août sera dédié à un flashback sur les années 80, où nous aborderons le monde musical de cette période et nous proposerons une soirée karaoké et repas partagé avec les parents et enfants du centre.

En parallèle, des sorties seront programmées également pour apporter aux enfants un réel de temps de vacances.

En complémentarité avec le projet d'été, nous envisageons de proposer aux 10-13 ans des animations autour de la communication. En lien avec le médiateur numérique du centre social, nous allons mettre en place des temps de podcast, interview, micro trottoir..., travail autour de l'écrit : rédaction de texte, d'article et utilisation de monde numérique.

## **14. Les relations avec les familles**

La relation avec les familles est essentielle, elle permet de maintenir le lien et d'avoir une approche personnalisée avec chacune d'entre elle.

Lors de l'inscription, c'est un moment où les familles parlent de leurs inquiétudes et se questionnent.

A chaque temps d'accueil, les parents qui accompagnent ou récupèrent leur enfant au centre sont accueillis par l'équipe d'animation qui est à leur écoute en privilégiant le dialogue. Ce sont des moments qui mettent les familles en confiance et servent à créer du lien avec elles.

Une de nos missions est le travail sur l'accompagnement à la fonction parentale. C'est pour cela que nous travaillons avec l'ensemble de l'équipe du centre social pour essayer de répondre au mieux aux attentes et besoins des familles et peuvent parfois orientées sur des dispositifs où elles peuvent (PSFP, apprentissage de la langue, les ACF, et les AEF).

## 15. L'inscription

Pour s'inscrire à l'ACM de la Bastide, il faut dans un premier temps prendre la carte d'adhésion du centre social, qui est une adhésion familiale valable pour une année (de septembre à août). Plusieurs documents tels que le livret de famille, pièces d'identité, N° de sécurité sociale, N° allocataire CAF sont demandés.

Dans un deuxième temps, une fiche sanitaire ainsi que des autorisations parentales sont doivent être remplies et rendues pour chaque enfant s'inscrivant au centre.

**L'inscription durant les vacances scolaires se fait à la semaine. Le tarif varie selon les quotients familiaux.**

Semaines	Nb de tickets	Tarifs selon quotient familial			
		QF < 400€	401 < QF < 796	797 < QF < 1196	QF > 1196
Du 11 au 15 juillet	12T	9.60€	12€	14.40€	18.€
Du 18 au 22 juillet	15T	12€	15€	18€	22.50€
Du 25 au 29 juillet	15T	12€	15€	18€	22.50€
Du 1 au 5 août	15T	12€	15€	18€	22.50€
Du 8 au 12 août	15T	12€	15€	18€	22.50€

## 16. Les PAI : le Projet d'accueil individualisé

Concernant plus précisément les enfants malades, la circulaire de septembre 2003 sur le PAI (Projet d'accueil individualisé) ne concerne pas seulement l'école, il s'agit d'une circulaire interministérielle ayant pour objet l'accueil en collectivité - et non seulement à l'école - des enfants et des adolescents atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période.

Lorsque des enfants ont un PAI, (l'asthme, diabète... et les allergies aux pollens ou alimentaire), et dans le cas où il y a besoin de prendre un traitement, la famille doit le préciser sur la fiche sanitaire et donner l'ordonnance et le médicament nécessaire.

### **17. Le handicap**

Il est important de pouvoir accueillir un enfant en situation d'handicap, Cependant un dialogue doit être établi avec la famille, l'enfant et l'équipe pédagogique afin d'évaluer le degré de handicap, de savoir si les animateurs sont en capacité d'encadrer l'enfant et de réussir l'intégration de l'enfant dans le groupe en toute sécurité et sans perturber le fonctionnement du centre.

### **18. Les partenaires de l'été**

- Les partenaires locaux : les services municipaux et intercommunaux (piscine, service des sports)
- Les associations partenaires (le SESSAD)

### **19. L'évaluation**

Une évaluation est faite à la fin de chaque semaine avec les enfants. Et une réunion d'équipe a lieu 1 fois par semaine durant le temps méridien. Cela permet à l'équipe pédagogique de faire le point sur la semaine écoulée, de savoir si les objectifs ont été atteints ou pas et de pouvoir réajuster les animations.

A la fin de l'été, un bilan général et final est fait avec l'équipe selon les critères soumis à la grille d'évaluation.

D'autres temps plus temps informels sont fait par différents moyens de communications (dialogues, messages, mail...) font partie des temps d'échanges avec l'équipe d'animation.



